

Redécoupage des circonscriptions : le Bloc Québécois devant la Commission de délimitation



Marie-Hélène Gaudreau, députée de Laurentides–Labelle et présidente du caucus du Bloc Québécois, prenait hier la parole devant la Commission de délimitation des circonscriptions, de passage à l’Hôtel Mont-Gabriel dans la ville de Sainte-Adèle, afin de faire entendre son plaidoyer et de manifester avec véhémence son opposition à la convoitise du fédéral de partitionner le territoire des Laurentides.

La députée précisait que le Bloc Québécois n’est pas contre un projet de redécoupage électoral.

La croissance démographique dans les Laurentides impose de mener à bien un tel examen. En revanche, ce redécoupage doit se faire en respectant les réalités locales et régionales du territoire.

Selon Mme Gaudreau, la proposition qui est actuellement sur la table ferait en sorte que la MRC des Laurentides serait charcutée, que des municipalités comme Val-David et Val-Morin seraient annexées à la nouvelle circonscription des Pays-d’en-Haut. Des villes et des municipalités, comme la municipalité d’Amherst, seraient aussi divisées entre la région des Laurentides et de l’Outaouais, qui ont des enjeux bien différents.

Extrait : Marie-Hélène Gaudreau, députée de Laurentides-Labelle

